

## RÉPONSES DE GAZIFÈRE INC.

### AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS NO. 2

#### DE STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.) L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA)

##### *DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-1*

**Référence** : Dossier R-3587-2005, Pièce GI-4, Doc. 1, Plan Global en efficacité énergétique, 7 octobre 2005, page 12, Novoclimat.

##### **Demande :**

- a) Est-ce que Gazifère envisage de donner une partie de l'aide financière prévue de 1500\$ au constructeur? Expliquez.

##### **Réponse de Gazifère :**

**Non, Gazifère n'envisage pas, pour le moment, de donner une partie de l'aide financière prévue de 1 500 \$ au constructeur.**

##### *DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-2*

**Référence** : Dossier R-3587-2005, Pièce GI-4, Doc. 1, Plan Global en efficacité énergétique, 7 octobre 2005, page 13, programme Installation de panneaux réflecteurs de chaleur.

##### **Demande :**

- a) Comment Gazifère compte-elle faire connaître ce programme à sa clientèle?

##### **Réponse de Gazifère :**

**Gazifère a déjà produit un dépliant promotionnel pour ce programme et l'a présenté lors du Salon de l'efficacité énergétique organisé par le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) les 25 et 26 novembre derniers. Quelques clients ont d'ailleurs déjà rempli et retourné leur formulaire de participation.**

**Ce dépliant sera disponible au comptoir du service à la clientèle. De plus, ce programme fera l'objet d'une promotion dans la section efficacité énergétique du site Internet de Gazifère. Finalement, comme Gazifère le fait pour les autres volets du PGEÉ, la disponibilité de cette mesure sera**

Original : 2006-01-18

GI-6  
Document 2  
Page 1 de 5  
Requête 3587-2005

**indiquée périodiquement dans l'Infogaz. L'Infogaz est le bulletin de liaison avec notre clientèle, distribué trimestriellement, dans toutes les factures.**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-3***

**Référence :** Dossier R-3587-2005, Pièce GI-4, Doc. 1, Plan Global en efficacité énergétique, 7 octobre 2005, page 14, programme Installation de panneaux réflecteurs de chaleur.

**Demande :**

**a)** Comment Gazifère s'y prendra-t-elle pour réaliser une évaluation annuelle du cas-type ainsi que des économies annuelles?

**Réponse de Gazifère :**

**La base de calcul des économies d'énergie de 10% de la consommation de chauffage provient des résultats de EGD et du FEÉ.**

**L'évaluation se fera à partir des données de participation recueillies au cours de l'année.**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-4***

**Référence :** Dossier R-3587-2005, Pièce GI-4, Doc. 1, Plan Global en efficacité énergétique, 7 octobre 2005, page 15, programme d'Analyses énergétiques et thermo graphiques.

**Demande :**

**a)** Comment les analyses énergétiques peuvent-elles entraîner des économies de l'ordre de 7% (392m<sup>3</sup>/5497m<sup>3</sup>)? Veuillez expliquer, fournir les paramètres et justifier.

**Réponse de Gazifère :**

**Tel qu'indiqué en réponse à la question 5.1 de la Régie (GI-5, document 2), pour être en mesure d'offrir des programmes d'efficacité énergétique à sa clientèle, Gazifère doit s'appuyer autant que possible sur les efforts de planification de EGD et des autres grands distributeurs afin de minimiser les coûts de développement de ses interventions.**

**L'économie de 392 m<sup>3</sup> et la consommation annuelle de 5 497 m<sup>3</sup> proviennent des résultats d'évaluation obtenus par SCGM qui a depuis**

Original : 2006-01-18

GI-6  
Document 2  
Page 2 de 5  
Requête 3587-2005

**transféré ce programme au FEÉ.**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-5***

**Référence** : Dossier R-3587-2005, Pièce GI-4, Doc. 1, Plan Global en efficacité énergétique, 7 octobre 2005, page 27, programme d'Analyses énergétiques et thermographiques.

**Demande** :

**a)** Décrivez la résidence qui demande une consommation de 5497m<sup>3</sup> par année? Quelle part de marché de Gazifère une telle résidence représente-t-elle?

**Réponse de Gazifère** :

**Tel qu'indiqué en réponse à la question 5.1 de la Régie (GI-5, document 2), pour être en mesure d'offrir des programmes d'efficacité énergétique à sa clientèle, Gazifère doit s'appuyer autant que possible sur les efforts de planification de EGD et des autres grands distributeurs afin de minimiser les coûts de développement de ses interventions.**

**Une telle résidence ne représente probablement que petite part du marché de Gazifère. Gazifère n'est toutefois pas en mesure d'établir cette part de marché.**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-6***

**Référence** : Dossier R-3587-2005, Pièce GI-4, Doc. 1, Plan Global en efficacité énergétique, 7 octobre 2005, page 17, programme de Visites communautaires.

**Demande** :

**a)** Quelles sont les raisons qui font que 20 clients sur 35 ne se prévaudront pas de l'installation des panneaux réflecteurs?

**Réponse de Gazifère** :

**Ces clients ne se prévaudront pas de l'installation des panneaux réflecteurs puisqu'ils chauffent leur résidence avec un générateur à air chaud plutôt qu'avec une chaudière à eau chaude qui alimente un réseau de radiateurs en fonte ou de tubes à ailettes.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-7**

**Référence** : Dossier R-3587-2005, Pièce GI-4, Doc. 1, Plan Global en efficacité énergétique, 7 octobre 2005, page 20, programme de la Rénovation éco énergétique.

**Demande** :

a) Les économies découlant de la rénovation éco énergétique s'additionnent-elles aux économies provenant de l'analyse énergétique et thermographique? Veuillez justifier.

**Réponse de Gazifère** :

**Tel qu'indiqué en réponse à la question 5.1 de la Régie (GI-5, document 2), pour être en mesure d'offrir des programmes d'efficacité énergétique à sa clientèle, Gazifère doit s'appuyer autant que possible sur les efforts de planification de EGD et des autres grands distributeurs afin de minimiser les coûts de développement de ses interventions.**

**Les économies découlant de la rénovation éconergétique s'additionnent aux économies provenant de l'analyse énergétique et thermographique comme c'est le cas pour le FEÉ dans le cadre de son Plan d'action 2005-2006.**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-8**

**Référence** : Dossier R-3587-2005, Pièce GI-4, Doc. 1, Plan Global en efficacité énergétique, 7 octobre 2005, page 21, programme Appui aux initiatives-Optimisation énergétique des bâtiments, marché Affaires.

**Demandes** :

a) Comment Gazifère établit-elle le niveau de l'aide financière de 0,35\$/m<sup>3</sup> économisé?

**Réponse de Gazifère** :

**Le niveau d'aide financière pour ce programme a été établi en fonction des aides financières offertes par les autres distributeurs au Québec, tout en tenant compte des limites de la capacité financière de Gazifère.**

**Le niveau d'aide financière est d'environ 50% moindre que le niveau d'aide financière de base offert par Hydro-Québec et 30% moindre que le niveau d'aide financière de base offert par le FEÉ.**

b) S'agit-il de la prise en compte de la réduction de la période de retour sur l'investissement pour le client? Si oui, quel serait le niveau de PRI suffisant pour que le client n'ait pas besoin d'aide?

**Réponse de Gazifère :**

**Non, le niveau d'aide financière pour ce programme a été établi en fonction des aides financières offertes par les autres distributeurs au Québec, tout en tenant compte des limites de la capacité financière de Gazifère.**

***DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-9***

**Référence :** Dossier R-3587-2005, Pièce GI-4 , Doc. 1, Plan Global en efficacité énergétique, 7 octobre 2005, page 25, programme d'Analyse thermographique, marché Affaires.

**Demande :**

a) Quelle est la source des économies de gaz naturel (5000m<sup>3</sup> en moyenne) provenant d'une analyse thermographique? Veuillez expliquer, fournir les paramètres et justifier.

**Réponse de Gazifère :**

**Tel qu'indiqué en réponse à la question 5.1 de la Régie (GI-5, document 2), pour être en mesure d'offrir des programmes d'efficacité énergétique à sa clientèle, Gazifère doit s'appuyer autant que possible sur les efforts de planification de EGD et des autres grands distributeurs afin de minimiser les coûts de développement de ses interventions.**

**Tel qu'indiqué dans la pièce GI-4, document 1, page 25, les économies unitaires annuelles de 5 000 m<sup>3</sup> de gaz naturel ont été évaluées par le FEÉ dans le cadre de son Plan d'action 2005-2006. Ces économies reposent sur les résultats d'un projet-pilote réalisé par le FEÉ.**